

Un conseil citoyen en temps de crise face au moustique tigre

Pascale Moity-Maïzi

Professeure en socio-anthropologie à l'Institut Agro de Montpellier

Robert Brac de la Perrière

Membre de l'association Sciences citoyennes

Sophie Maisondieu

Psychosociologue



Que devient la démocratie quand surgit une crise sanitaire et environnementale ?
Comment maintenir une délibération collective quand l'urgence, l'incertitude scientifique et l'injonction à agir tendent à refermer la décision sur quelques

experts et responsables publics ? À Montpellier, un projet expérimental a tenté de répondre à ces questions à partir d'un objet très concret : le moustique tigre. Une expérimentation fragile, bricolée, mais riche d'enseignements.

D'où est venue l'idée de créer un conseil citoyen sur une crise sanitaire et environnementale ?

Robert Brac de la Perrière - Le point de départ a été le Covid lors duquel avons vécu une forme de sidération citoyenne. Avec des décisions, des injonctions, des controverses scientifiques médiatisées, sans savoir comment nous situer, ni comment continuer à être des citoyens actifs quand tout semblait suspendu et quand tout était décidé par des autorités éloignées des citoyens et de leurs situations spécifiques. Au sein de Sciences Citoyennes , nous avons alors créé un groupe de travail en partant de l'idée que ce que nous traversons n'était pas seulement une pandémie, mais une crise plus systémique dont la gestion échappait complètement aux citoyens comme aux politiques.

Petit à petit, nous avons convergé vers une intuition : il fallait pouvoir faire exister, y compris en temps de crise, des formes de délibération citoyenne robustes, contradictoires, outillées pour compléter les expertises et pouvoir influencer les décisions politiques locales et nationales. Nous étions très inspirés par les conventions citoyennes, mais avec une question : comment adapter ce type de dispositif dans un contexte d'incertitude et d'urgence à une échelle locale ?

Pascale Moity-Maïzi - Au départ, ce n'était qu'une hypothèse sans terrain précis. Ce qui a fait passer de l'idée au projet, c'est la rencontre avec la Maison des sciences de l'homme de Montpellier et avec un appel à projets qui nous a semblé opportun pour proposer des réponses à cette question. Nous avons ainsi pu associer différents scientifiques et professionnels ainsi que trois communes de la métropole de Montpellier : Prades-le-Lez, Murviel-lès-Montpellier et Villeneuve-lès-Maguelone. Ces communes se sont engagées à nos côtés pour expérimenter un conseil citoyen.

Pourquoi ce sujet du moustique tigre était-il particulièrement propice à une expérimentation démocratique ?

Robert Brac de la Perrière - Parce qu'il oblige à tenir ensemble plusieurs échelles et dimensions. C'est une question de santé publique, d'adaptation écologique, de gestion locale et nationale, potentiellement de crise. Avec des implications concrètes comme la suppression de l'eau stagnante dans les jardins, la gêne quotidienne que représente le moustique, par exemple, et des implications plus globales comme la circulation des maladies vectorielles (dengue, chikungunya,...), les politiques de prévention, l'adaptation nécessaire au changement climatique.

Ce genre de sujet montre très vite qu'on ne peut pas laisser la discussion aux seuls spécialistes. Non pas parce que leur savoir serait secondaire, mais parce qu'il faut aussi des citoyens capables d'interroger les priorités, les arbitrages, les formes d'acceptabilité et les angles morts des décisions politiques.

Pascale Moity-Maïzi - Le conseil citoyen s'est centré sur une crise locale : celle qui serait provoquée par la prolifération du moustique tigre et des risques sanitaires qu'il véhicule dans nos régions. Cette réflexion comporte de nombreuses dimensions : santé, environnement, nuisances du quotidien, stratégies collectives de prévention, responsabilité des collectivités et des citoyens, incertitudes et confrontation de savoirs experts...

Sophie Maisondieu - On demandait aux gens d'entrer dans une question complexe, traversée de controverses et de connaissances inégalement distribuées, avant de construire un avis. Cela pose la question de la possibilité et des conditions d'une parole citoyenne éclairée.

Comment avez-vous construit ce dispositif ?

Pascale Moity-Maïzi - Avec beaucoup de tâtonnements. Il faut le dire franchement, tout n'était pas ficelé dès le départ, loin de là. Le projet a été vite monté, dans le cadre d'un appel à projets, avec une équipe scientifique plus théorique que réellement mobilisée. Sur le papier, nous avons réuni des compétences variées : santé, entomologie, sciences sociales, droit, science politique. En pratique, très peu de chercheurs se sont réellement investis dans la conception et l'analyse du dispositif. Cela a créé une dissymétrie forte : un projet pensé comme recherche-action s'est retrouvé porté, dans les faits, par un très petit nombre de personnes.

Robert Brac de la Perrière - Il y a eu un véritable écart entre l'affichage du projet et sa mise en œuvre concrète. Beaucoup avaient dit oui au départ. Mais au moment d'entrer dans le dur - construire le tirage au sort des citoyens, penser leur programme des formations, articuler formation et délibération, suivre le panel - nous nous sommes retrouvés très peu nombreux à prendre le projet en main dans ses aspects concrets comme dans son analyse.

Cela dit, cette fragilité a aussi obligé à clarifier ce que nous faisons. Nous n'étions pas en train d'appliquer un protocole clé en main. Nous étions vraiment dans une expérimentation, soutenue par trois communes, quelques experts locaux et des citoyens volontaires.

Le tirage au sort des citoyens semble avoir été l'un des points stratégiques les plus difficiles à réaliser. Pourquoi ?

Robert Brac de la Perrière - Parce qu'on découvre très vite qu'un tirage au sort « démocratique » n'a rien d'évident. Au départ, nous pensions pouvoir nous appuyer sur des compétences statistiques et sur des collectivités prêtes à accompagner la démarche. En réalité, nous avons dû faire cela artisanalement, faute de moyens dédiés. Nous avons envoyé des centaines de courriers, rédigés à la main, à partir d'un tirage au sort effectué sur des listes électorales qui nous étaient livrées par trois communes de la métropole montpelliéraine.

Nous pensions obtenir autour de 10 % de réponses positives à nos courriers. Nous avons eu à peine 1 %. C'est considérable comme enseignement sur le rapport des citoyens à la participation, à la défiance vis-à-vis des chercheurs et des institutions, à l'illisibilité même de ce type d'invitation.

Pascale Moity-Maïzi - Ce moment a été un vrai révélateur. Il a montré qu'on ne peut pas improviser ce type de recrutement citoyen si l'on veut de la diversité sociale et des conditions sérieuses d'entrée dans le dispositif. Il aurait fallu, très concrètement, un prestataire, un budget identifié, un accompagnement méthodologique.

Pour compenser, nous avons élargi le recrutement des citoyens à des volontaires, en passant par des relais associatifs, des CCAS, des missions locales, des réseaux comme ATD Quart Monde. C'est ce qui a permis d'éviter un panel trop homogène et surtout d'intégrer des citoyens généralement exclus des dynamiques participatives de leurs communes parce qu'absents des listes électorales.

Une fois le groupe constitué, qu'est-ce qui a permis qu'il tienne ?

Sophie Maisondieu - D'abord, le fait d'accepter que le groupe ait besoin de temps. C'est un point décisif. On ne produit pas un avis citoyen en empilant des exposés d'experts. Il faut du temps pour comprendre, pour poser des questions, pour digérer, pour délibérer, pour que le groupe se constitue. Mon rôle, si je le résume, a été de rappeler sans cesse cela : un groupe citoyen n'est pas un réceptacle à informations. Très vite, j'ai dit que le programme initial était trop chargé. Si l'on voulait autre chose qu'un simple empilement de savoirs, il fallait laisser de la place à la dynamique du groupe. À ses tensions aussi. À ses hésitations. À la manière dont les citoyens s'autorisent, ou non, à penser en leur nom.

Pascale Moity-Maïzi - Ce qui a aussi beaucoup compté, c'est la présence de Marie-Angèle Hermitte comme garante méthodologique. Elle connaissait très bien les conventions citoyennes et a apporté une vigilance essentielle sur les principes d'un conseil citoyen : privilégier des débats contradictoires (et non imposer des savoirs paraissant établis), assurer une qualité de l'information, le sérieux de la procédure, puis une formulation de l'avis qui soit issue d'une délibération et construite de manière argumentée.

Sophie Maisondieu - Le groupe n'a pas tenu parce qu'il aurait été parfait, homogène ou immédiatement fluide. Il a tenu parce qu'il a vécu une expérience. Il y a eu des désistements, des tensions, des rythmes de vie qui s'invitent, des contraintes très concrètes. Mais il y avait une histoire commune en train de se construire, et cela a donné au collectif une forme de persévérance.

Qu'a produit ce conseil citoyen, au juste ?

Robert Brac de la Perrière - D'abord, un avis éclairé, rédigé et remis aux trois maires concernés. C'était déjà un résultat important, parce qu'il venait contredire une objection implicite : « *Comment voulez-vous former des citoyens à un sujet aussi complexe en si peu de temps ?* » Or, ces citoyens ont produit des recommandations jugées sérieuses, pertinentes, parfois directement mobilisables.

Ensuite, l'une des maires s'est engagée publiquement à créer un conseil citoyen sur les crises sanitaires et environnementales. Une autre a vu dans certaines participantes des personnes ressources pour la réserve citoyenne de sa commune. Ce sont des effets concrets, même s'ils restent encore fragiles.

Pascale Moity-Maïzi - Ce qui me semble important, c'est que ce groupe a été pris au sérieux. Les recommandations n'ont pas été balayées comme une parole symbolique ou décorative. Elles ont été lues, discutées, reconnues. Après, bien sûr, la question de leur traduction dans l'action publique reste entière.

Quelles leçons tirez-vous de cette expérimentation ?

Pascale Moity-Maïzi - La première, c'est qu'un tel dispositif demande énormément de travail invisible. Le tirage au sort, le lien avec les communes, la logistique, les relances, la coordination des experts et des citoyens ; tout cela est chronophage.

La deuxième, c'est qu'il faut clarifier les rôles très tôt : commanditaires, chercheurs, facilitateurs, garants, collectivités. Sans cela, les malentendus pèsent sur tout le processus.

Sophie Maisondieu - La démocratie en situation de crise ne se décrète pas. Elle s'organise. Elle suppose des méthodes, du temps, des garanties, des médiations. On ne peut pas demander aux citoyens d'être éclairés si on ne construit pas sérieusement les conditions qui leur permettent de l'être.

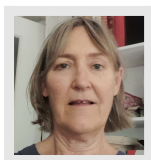
Robert Brac de la Perrière - Enfin, il y a une question que cette expérience laisse ouverte : comment passer d'une expérimentation à une capacité ordinaire des collectivités à faire cela ? Le changement d'échelle ne se fera pas tout seul. Il faudra des moyens, des savoir-faire, et surtout une volonté politique réelle.

Propos recueillis par Sylvie Barnezet

[1] Sciences Citoyennes est une association qui travaille sur les relations entre savoirs scientifiques, expertise et démocratie sciencescitoyennes.org.

[2] La Maison des sciences de l'homme de Montpellier (MSH Sud) est un lieu d'animation scientifique et de recherche autour des défis contemporains, en particulier les crises socio-environnementales et les transitions mshsud.org.

[3] Marie-Angèle Hermitte est docteure en droit, directrice de recherche au CNRS en retraite, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. Elle a accompagné le projet comme garante méthodologique. Ses travaux sur la participation et sur les rapports entre droit, science et vivant ont fortement inspiré le dispositif



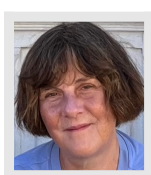
Pascale Moity-Maïzi

Pascale Moity-Maïzi, anthropologue, enseigne à l'Institut Agro de Montpellier, conduit des recherches au sein de l'UMR Savoirs Environnement Sociétés (SENS) et contribue à la création de dispositifs participatifs dans différents pays. Elle est membre de Sciences citoyennes depuis 2015.



Robert Brac de la Perrière

Robert Ali Brac de la Perrière étudie et participe aux actions de gestion de la biodiversité cultivée tant en Europe, qu'au Maghreb et en Afrique de l'ouest, à partir d'une expérience universitaire d'enseignant-chercheur en génétique des plantes cultivées. Il a rejoint l'association Sciences citoyennes depuis quelques années.



Sophie Maisondieu

Psychosociologue, Sophie Maisondieu accompagne des collectifs et des organisations dans les transformations à l'œuvre. Elle a animé des conférences citoyennes et un conseil citoyen de crise sanitaire et environnemental. Elle a également une activité de recherche action au sein du Centre international de recherche, de formation et d'intervention (CIRFIP).